



COMMUNICATION AUX FAMILLES

Virton, le 5 janvier 2021

Madame, Monsieur,

Nous vous souhaitons une bonne année 2021.

Les autorités nous ont informé que le déploiement de la campagne de vaccination contre la Covid-19 débute en Wallonie le 5 janvier 2021.

Cette campagne de vaccination concerne les résidents et le personnel du Home l'Amitié.

Un planning a été établi et communiqué hier par la région wallonne et se déroulera en 3 phases de vaccination en s'adaptant aux quantités de vaccins disponibles.

1. un premier passage : vaccination de tous les résidents qui le souhaitent et la vaccination d'une partie du personnel en tenant compte des doses disponibles
2. un deuxième passage : deuxième dose des résidents et membres du personnel vaccinés lors du premier passage et première dose de vaccination des personnes qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas pu être vaccinés au premier passage ou ayant changé d'avis et souhaitent se faire vacciner
3. un troisième passage : deuxième dose des personnes ayant reçu la première dose lors du deuxième passage

La date fixée pour la vaccination des résidents au sein du Home l'Amitié est le jeudi 14 janvier 2021.

La 2^{ème} injection (rappel vaccinal) est quant à elle prévue 3 semaines plus tard (au cours de la semaine du 01/02/2021)

A l'occasion du 2^{ème} passage, les résidents et le personnel qui n'ont pas pu ou pas voulu être vaccinés lors du premier passage pourront recevoir leur première dose s'ils le désirent, toujours conditionné par les livraisons de vaccins.

La liberté de se faire vacciner reste totale.

C'est la décision du résident ou de son représentant.

Vous pouvez demander conseil à votre médecin traitant.

La décision de ceux qui ne souhaitent pas se faire vacciner sera respectée.

Le vaccin est gratuit.



Nous devons être conscient qu'actuellement seule la vaccination nous permettra de reprendre une vie « normale ».

La vaccination ne mettra pas fin du jour au lendemain à la pandémie de COVID-19 mais elle protégera de manière presque totale après l'administration de la seconde dose.

La vaccination est un dispositif complémentaire aux mesures de prévention qui doivent persister dans un premier temps.

Nous pourrions ainsi progressivement assouplir les règles de distanciation sociale et de renouer peu à peu avec certaines libertés : reprise des activités, rencontre avec les proches.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions relatives à la vaccination.

Nous vous présentons, chères familles, chers proches, nos sentiments les meilleurs et vous souhaitons une année meilleure que 2020.

Nicolas Schiltz
Président du CPAS

Eric Noël
Directeur général du CPAS

Didier Steinbach
Directeur f.f. Home l'Amitié

* * *